

Procès-verbal du Comité du 25 juillet 2019

Présents : Claude BAUDAIN, Fabien CARRASSET, Franck JAMES, José GAFAR, Annie GERONIMI, Joëlle HERVOUET, Jérôme THEILLET et Yannick VARENGOT.

Absents excusés : Arlette DECRET et Jean-Claude TUR.

1 - Informations diverses

Remerciements du CDOS pour notre participation à la journée olympique qui s'est déroulée fin juin.

Nous avons signée la convention de partenariat pour l'action Famiathlon qui se déroulera le 25 août prochain au Golf de Luzarches.

Le dossier FDVA a été refusé.

Dossier Club formateur : dossier d'Eaubonne refusé suite à un manque de régularité de l'équipe d'éducateurs.

Réunion de la Fédération du 08/07/2019 sur la nouvelle gouvernance. Il restera aux Comités la gestion des actions sportives et techniques départementales. La partie administrative basculerait sur les Ligues. Un état des lieux de chaque Ligue est en cours afin d'évaluer leurs fonctionnements et leurs besoins.

Le Conseil Régional a mis en place une aide pour les petits clubs sous forme de chèques sport. Nous avons jusqu'au 10 septembre pour envoyer les noms de 3 petits clubs du département qui travaillent, surtout avec les filles. Au total, 25 clubs seront récompensés au niveau de la Ligue Ile de France par le Conseil Régional.

2 - Mutations des joueuses d'Eaubonne vers Beauchamp

Suite aux mutations arrivant à Beauchamp, 5 clubs ont remis en cause l'intégrité de l'entraîneur Karim FERHAT, l'accusant de faire du lobbying pour recruter des joueuses. Ces clubs se sont réunis afin de parler des mutations des joueuses d'Eaubonne arrivant à Beauchamp et se sont plaints auprès du Président du Comité. Leur demande était d'exclure Karim FERHAT des actions du Comité.

Le club de Beauchamp et son entraîneur ont réfuté ces accusations. Celui-ci soumet aux membres du bureau les joueurs et joueuses souhaitant muter à Beauchamp en motivant les demandes. Le bureau valide ou non les mutations. En aucun cas, Karim FERHAT est seul décisionnaire des mutations au sein du club de Beauchamp et ne peut être tenu pour seul responsable. Il est précisé que les joueuses d'Eaubonne arrivant à Beauchamp sont des seniors.

Après discussion du Comité et sachant qu'aucune preuve n'a été apportée de ce lobbying, le Comité a décidé de renouveler le contrat de Karim FERHAT sur une partie des actions technique pour la saison 2019/2020. En effet, ce dernier ne participera pas aux différents CDE. Le Comité espère que cette décision apaisera les tensions.

La proposition a été soumise au vote :

- 4 pour renouvellement du contrat sans CDE ;
- 3 pour renouvellement du contrat avec toutes les actions ;
- 1 abstention.

Le comité proposera donc un renouvellement du contrat sans CDE à Karim FERHAT.

3 - Mutations départementales

Pour éviter à l'avenir une remise en cause des mutations des jeunes joueurs et joueuses, il est proposé que les mutations des participants aux différents CDE soient soumises à un avis consultatif du Comité avec une lettre des parents motivant cette mutation.

La proposition est soumise au vote : 6 pour, 1 contre et 1 abstention.

Fin séance 21 h 03.

Franck JAMES
Président du Comité Départemental